

(anonyme)

Var

Agriculteur. Production(s) : plantes aromatiques, fleurs comestibles

Racontez-nous votre installation :

J'ai commencé mon parcours d'installation en 2018 avec l'ARDEAR. J'ai suivi la formation « De l'idée au projet » du 26.10.2018 au 07.01.2019 avec Alaric STEPHAN de l'ARDEAR. Cela m'a permis d'identifier :

- la zone de recherche géographique de mon terrain : Tourves, Rougiers, Saint Maximin la Sainte Baume,
- le réseau d'acteurs professionnels dans le domaine agricole disponibles dans cette zone de recherche : fournisseurs, organismes d'aide à l'installation, organismes financiers,
- les productions souhaitées : Plantes à Parfum Aromatiques et médicinales (PPAM),
- la formation adaptée pour acquérir les compétences en lien avec les plantes aromatiques et médicinales : CS PPAM,
- les circuits de commercialisation envisagés,
- le mode de financement envisagé.

Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?

- 3 ans de recherche de notre terrain
- une voisine nous mettant de bâtons dans les roues pour essayer de nous décourager
- financement complexe car très peu de trésorerie au départ., donc installation très progressive.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ARDEAR ?

- Assiduité dans le suivi
- Réactivité
- Soutien dans toutes les étapes de mon installation
- Les accompagnateurs qui ont suivi mon dossier - Agathe CHAUSSEE, Alaric STEPHAN, Martin HEUZE et Amandine ALLEAUME – ont été d'une humanité et d'une écoute parfaite afin d'adapter leur accompagnement à mes besoins, mes demandes et mes attentes.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ARDEAR ?

- Accompagnement dynamique et « sur-mesure »
- Assemblées Générales de l'association très interactives et conviviales
- Fête de l'agriculture paysanne très bien organisée

L'ARDEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Oui

Sans l'ARDEAR, j'aurais sans doute abandonné dans les premières années de mon installation.

L'accompagnement, le soutien et les formations proposées par les animateurs-accompagnateurs me permettent maintenant d'avoir acquis plus d'autonomie, de connaître les principales clés de décryptage du milieu agricole et de me sentir plus légitime dans le développement de mon activité.

Je fais encore appel à l'ARDEAR 4 à 5 fois par an pour des problématiques ciblées.